

« Où les enfants de mon âge... » : St Cézaire sur Siagne dans les Alpes Maritimes (06)



Saint-Cézaire-sur-Siagne est une commune située à l'écart des grands axes, à mi-chemin entre les plages et les stations de ski de la [Côte d'Azur](#). Situé sur un plateau à 475 mètres d'altitude le village est protégé des vents du nord par le demi-cercle des « Préalpes de Grasse » et jouit ainsi d'un climat tempéré exceptionnel.

À vol d'oiseau, Saint-Cézaire-sur-Siagne se situe à 10,5 km à l'ouest de [Grasse](#)^[1], à **20,9 km** au nord-ouest de [Cannes](#)^[2] et à 38,3 km à l'ouest de [Nice](#)^[3].

Du centre du vieux village, la vue s'étend :

- au nord et à l'est : sur les barres des Alpes du Sud et les sommets des Préalpes de [Grasse](#) ;
- à l'ouest : sur le [massif du Tanneron](#) avec le [lac de Saint-Cassien](#), et au-delà sur le [massif de l'Esterel](#) et le [massif des Maures](#) ;
- au sud : entre le Tanneron au pied duquel coule difficilement la [Siagne](#) et les collines des Préalpes de [Grasse](#), sur la baie de [Cannes](#) où s'étalent les [îles de Lérins](#), le [golfe de la Napoule](#), la baie de [baie de Saint-Tropez](#).

Le territoire de Saint-Cézaire-sur-Siagne est limité :

- au nord : par [Escragnolles](#) et [Saint-Vallier-de-Thiey](#) ;
- à l'est : par [Spéracèdes](#) et [Le Tignet](#) ;
- au sud et à l'ouest : par la [Siagne](#) et le massif de Tanneron, constituant la limite entre le département des [Alpes-Maritimes](#) et celui du [Var](#).

Géologie et relief

La superficie de la commune est de 3 002 hectares ; l'altitude varie entre 95 et 771 mètres^[4].

Saint-Cézaire-sur-Siagne s'est implantée à l'extrémité ouest du département des [Alpes-Maritimes](#). La commune est perchée sur un éperon qui, à l'ouest, domine la vallée encaissée de la [Siagne](#), et vers l'est et le nord rejoint les collines délimitant son territoire.

Sismicité

Commune située dans une zone de sismicité moyenne^[5].

Hydrographie et les eaux souterraines

Cours d'eau sur la commune ou à son aval^[6] :

- Saint-Cézaire-sur-Siagne est perchée sur un balcon de falaises verticales, dominant le [fleuve côtier](#) la [Siagne](#) de plus de 300 mètres.
- Vallons de miron, de la combe, des gourgs,
- Siagne de pare.

Saint-Cézaire-sur-Siagne dispose de la station d'épuration de Peymeinade d'une capacité de 20 000 [Équivalent-habitants](#)^[7].

Climat[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Climat classé Cfb dans la [classification de Köppen](#) et Geiger^[8].

Situé sur un plateau à 475 mètres d'altitude, le village est protégé des vents du

nord par le demi-cercle des Préalpes de Grasse et jouit ainsi d'un climat tempéré exceptionnel.

Article détaillé : [Climat des Alpes-Maritimes](#).

Voies de communication et transports

Voies routières

Saint-Cézaire-sur-Siagne se situe à l'ouest de Grasse au confluent des routes départementales D5 (au nord, vers [Saint-Vallier-de-Thiey](#)) et D13 (à l'est vers [Grasse](#)).

Par la route, Saint-Cézaire-sur-Siagne est à 16 km de Grasse, 32 km de Cannes et 55 km de Nice.

Transports en commun[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

La gare ferroviaire la plus proche est la [gare de Grasse](#) et l'aéroport est l'[aéroport de Nice-Côte d'Azur](#).

Par ailleurs, le syndicat mixte des transports « Sillages » organise les transports en commun pour les habitants de Saint-Cézaire-sur-Siagne et de 25 communes voisines^[9].

Intercommunalité[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

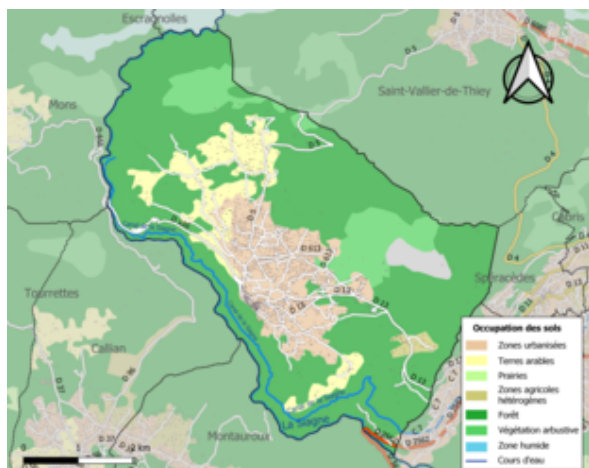
Commune membre de la [Communauté d'agglomération du Pays de Grasse](#).

Urbanisme

Typologie

Saint-Cézaire-sur-Siagne est une commune rurale^{[Note 1],[10]}. Elle fait en effet partie des communes peu ou très peu denses, au sens de la grille communale de densité de l'[Insee](#)^{[11],[12]}. Elle appartient à l'[unité urbaine](#) de Saint-Cézaire-sur-Siagne, une unité urbaine monocommunale^[13] de 3 908 habitants en 2017, constituant une ville isolée^{[14],[15]}. La commune est en outre hors attraction des villes^{[16],[17]}.

Occupation des sols



Carte de l'occupation des sols de la commune en 2018 ([CLC](#)).

L'occupation des sols de la commune, telle qu'elle ressort de la [base de données européenne](#) d'occupation [biophysique](#) des sols [Corine Land Cover](#) (CLC), est marquée par l'importance des forêts et milieux semi-naturels (75,5 % en 2018), néanmoins en diminution par rapport à 1990 (78,2 %). La répartition détaillée en 2018 est la suivante : forêts (64,8 %), zones urbanisées (12,6 %), cultures permanentes (9,4 %), milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (9,1 %), espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation (1,6 %), espaces verts artificialisés, non agricoles (1,5 %), zones agricoles hétérogènes (0,9 %)^[18].

L'[IGN](#) met par ailleurs à disposition un outil en ligne permettant de comparer l'évolution dans le temps de l'occupation des sols de la commune (ou de territoires à des échelles différentes). Plusieurs époques sont accessibles sous forme de cartes ou photos aériennes : la [carte de Cassini](#) (XVIII^e siècle), la [carte d'état-major](#) (1820-1866) et la période actuelle (1950 à aujourd'hui)^[19].

Morphologie urbaine

La commune, qui dispose d'un [plan local d'urbanisme](#)^[20], est principalement

composée de trois parties : le plateau à 500 mètres d'altitude où se situent les habitations et les activités, les collines entourant le plateau et culminant à 772 mètres au nord, enfin le site naturel des gorges de la Siagne constitué de falaises hautes de 300 mètres.

Logement

En 2009, le nombre total de logements dans la commune était de 1 977, alors qu'il était de 1 680 en 1999^[21].

Parmi ces logements, 73,5 % étaient des résidences principales, 20,5 % des résidences secondaires et 6,0 % des logements vacants. Ces logements étaient pour 84,7 % d'entre eux des maisons individuelles et pour 14,4 % des appartements^[22].

La proportion des résidences principales, propriétés de leurs occupants était de 76,6 %, en hausse par rapport à 1999 (69,2 %)^[23].

Toponymie

Des études locales faites par l'abbé Meyronnet montrent que le village était connu des Romains sous l'appellation *Castrum Caesarii*^{[24],[25]}. Ce sont ensuite les moines de l'[abbaye de Lérins](#), propriétaires dès le [IX^e](#), qui modifièrent César en Césaire, à partir de l'homonymie et dans un souci d'harmonisation. [Césaire](#), né vers 470 à [Chalon-sur-Saône](#), était l'un des leurs, devenu évêque d'Arles en 500 et par la suite béatifié^[26].

Histoire

Préhistoire

La découverte par [Jean-Baptiste Bourguignat](#) en [1866](#) d'outils (haches en pierre polie), d'ornements (bracelets et pendeloques en bronze et d'ossements humains) dans la *grotte des Clapières* dit aussi le *Trou Camatte* atteste de l'existence d'habitants à Saint-Cézaire entre le [Néolithique](#) final et l'[âge du bronze](#).

On compte plus d'un dizaine de [dolmens](#) sur le territoire de la commune. Ils sont constitués d'une chambre (*cella*) et d'un couloir d'accès toujours orienté vers l'ouest. Une dalle de couverture, maintenant disparue, recouvrait la chambre et un amoncellement de pierres, dont on voit encore les traces autour du dolmen, formait le [tumulus](#). La plupart remontent au [Néolithique](#) et à l'[âge du bronze](#), bien des traces de réoccupations de l'[âge du fer](#) ont été identifiées, notamment au *Prignon*, au *Puades* et à la *Serre Dinguilhe*. Sur la commune, on trouve également des sépultures mégalithiques, généralement circulaire, formée au moins en partie de gros blocs assemblés, que l'on nomme « tombes en blocs ».

Certaines de ces tombes présentent des caractéristiques proches de celles des dolmens (tombe de Clauds ou Sargier, tombe en blocs de Mauvans sud, tombe en blocs du Prignon)^[27].

Au nord de la commune, on trouve les restes de plusieurs enceintes, appelées également [oppidums](#) ou castellaras, constitués de murs plus ou moins grossiers en pierre dont le rôle était certainement de servir de refuge pour les hommes et les animaux. Des camps aux enceintes elliptiques subsistent. La plupart de ces structures sont difficilement datables en l'absence de fouilles ou de découvertes :

- l'enceinte des Mauvans ne semble pas occupé avant la fin de l'âge du fer mais celle-ci se perpétue jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive ;
- le camp long est un des rares à avoir fourni des vestiges incontestables d'une occupation au V^e siècle av. J.-C.^[28]
- la chapelle n'est pas datée.

Antiquité[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

D'après une tradition locale et non fondée, en 49 av. J.-C., [Jules César](#) aurait établi un poste d'observation à l'emplacement du village de Saint-Cézaire ainsi qu'une enceinte fortifiée et des granges à blé pour ravitailler troupes et populations. De cette époque daterait le pont des Gabres ou des Tuves^[29].

Datant de la période romaine, ont été découverts des tombes, urnes, statuettes, débris de poteries, meules, pièces de monnaie, débris de canalisations et surtout un sarcophage trouvé dans un vallon au début du V^e siècle et qui, après avoir servi d'abreuvoir, est actuellement exposé dans la chapelle du cimetière, édifice

roman du XII^e siècle^[30].

Moyen Âge



Une ancienne porte de la ville.

[Césaire](#) fut abbé à [Saint-Honorat](#) avant d'être promu archevêque d'[Arles](#) au VI^e siècle. Au IX^e siècle, les moines de Lérins acquièrent les terres du village qui prend alors son nom définitif. Organisés en prieuré, ils poursuivent l'action des Romains : la culture, l'éducation, et les soins portés à la population. La chapelle Notre-Dame de Sardaigne, construite sans doute sur les restes d'une ancienne abbaye devient l'église du village.

Au XII^e siècle, Bérengarius de Sancti Césari, premier seigneur du village reconnaît le consulat de la ville de [Grasse](#). Se succéderont les familles d'Esclapon puis [de Villeneuve](#) et [de Grasse](#).

Au début du XIV^e siècle, devant la menace des bandes armées, les habitants dispersés dans les hameaux préférèrent se replier sur le village en une véritable agglomération fortifiée. De cette époque, nous pouvons encore contempler les puits de la Vierge.

La mort de la reine [Jeanne I^{re}](#) ouvre une crise de succession à la tête du [comté de Provence](#), les villes de l'[Union d'Aix](#) (1382-1387) soutenant [Charles de Duras](#) contre [Louis I^{er} d'Anjou](#). Puis, [Aix](#) se soumet en octobre 1387, ce qui précipite le ralliement des carlistes, dont le seigneur de Saint-Cézaire, Romée de Villeneuve. Il obtient un « chapitre de paix » de Marie de Châtillon le 2 janvier 1388 et prête [hommage](#) à [Louis II d'Anjou](#), âgé de dix ans^[31].

Temps modernes



L'église Saint-Cézaire.

Au XVI^e siècle, l'économie est florissante, la population augmente (plus de 500 habitants), on construit hors les murs du village médiéval. Les moulins sur la Siagne sont très actifs : blé, huile d'olive.

Le noyau actuel a conservé sa physionomie féodale. Pendant deux siècles, 500 habitants vécurent ainsi repliés avec leurs bêtes et leurs récoltes (88 maisons). De ce fait, ils s'épargnèrent les grands fléaux de l'époque : les guerres et la peste.

Au début du XVII^e siècle, fut bâti sur plan au sud-est un nouveau quartier qui relia le centre au hameau de l'église paroissiale.

Cent ans plus tard fut érigée une nouvelle église pour remplacer l'édifice roman dévolu aux Pénitents. La seigneurie de Saint-Cézaire qui appartenait en [1412](#) aux Villeneuve-Flayosc fut partagée en [1569](#) avec la famille de Grasse, seigneurs de [Briançon](#) jusqu'à ce qu'en [1718](#), leurs descendants vendent leurs parts au

Grassois Antoine Cresp qui ajoute alors à son nom celui de la seigneurie formant les Cresp de Saint-Cézaire.

Lorsque la famille de Cresp de Saint-Cézaire s'éteint en [1819](#), le château est vendu à la commune, qui y installe l'hôtel de ville.

Des troupes de tous ordres, alliées ou ennemies, y logèrent sans trop de dégâts.

Au milieu du XVIII^e siècle, la population dépasse le millier d'habitants et le cheptel compte plus de 2 000 moutons (des battues sont organisées contre les loups). Les hameaux se sont reconstitués : certains comprennent une soixantaine d'habitants.

Époque contemporaine

En [1835](#), la commune compte deux moulins à papier, plusieurs moulins à farine et à huile (l'olivier constituant la principale ressource), des scieries, une carrière de marbre, une tuilerie. Elle avait également entrepris l'élevage du ver à soie.

Ancienne commune du [Var](#), Saint-Cézaire fut rattachée aux [Alpes-Maritimes](#) en [1860](#).

En [1868](#), le maire préside à la construction du canal de la Siagne, apportant ainsi l'eau courante à la commune. Sont ensuite construits la Fontaine aux Mulets et les lavoirs, puis l'usine électrique de la Siagne en 1905^[32]. Les conditions de vie des habitants changent alors très vite, mais le village garde toutefois le charme de son passé rural.

Saint-Cézaire atteint 1 500 habitants en [1885](#) grâce à l'immigration de montagnards. Les ressources essentielles étaient encore liées à l'agriculture : blé, vigne mais surtout l'olivier : 40 000 [oliviers](#) produisaient 100 tonnes d'huile d'olive par an.

Le début du XX^e siècle connaît le développement du réseau routier ainsi que d'importantes réalisations. C'est dans les [années 1930](#) que l'économie locale régresse : la culture des céréales est abandonnée, la cueillette des olives diminue, ainsi que celle du raisin. La population décroît, il n'y a plus que 800 habitants en [1940](#). Il faut se tourner vers d'autres activités.

Or, un jour par hasard, un cultivateur découvre une grotte qu'il aménage pendant plusieurs années et la fait visiter... On aménage un belvédère sur l'emplacement des « greniers de César » afin d'admirer la vallée de la Siagne. Les chapelles sont restaurées. Les résidences secondaires investissent les anciennes terres agricoles. L'hôtellerie confortée, artistes et écrivains font des séjours à Saint-Cézaire ou s'y installent. L'aventure touristique commençait...